

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 99-119 DU 1er MARS 1999

*Chargeant Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI,
Ministre de la Santé Publique de l'intérim de Madame
Ramatou BABA-MOUSSA , Ministre de la Protection Sociale
et de la Condition Féminine pour compter du 26 Février 1999*

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ,
CHEF DE L'ETAT ,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- VU La Loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- VU La Proclamation le 1^{er} Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU Le Décret n° 98-280 du 12 Juillet 1998 portant composition du Gouvernement .

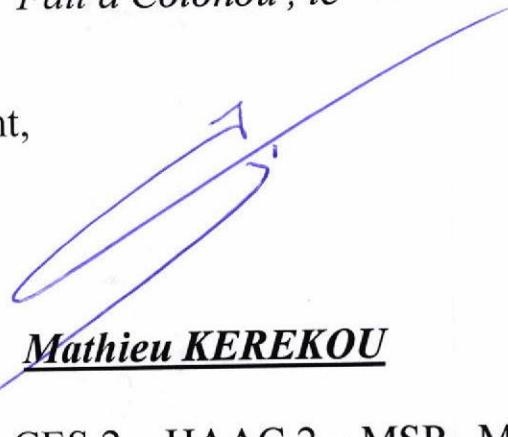
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du 26 Février 1999 , Madame *Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI, Ministre de la Santé Publique* , est chargée de l'intérim du Ministre de la Protection Sociale et de la Condition Féminine pendant l'absence de **Ramatou BABA-MOUSSA** .

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel .

Fait à Cotonou , le 1er Mars 1999

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – MSP– MF 4
– SGG 4 – AUTRES MINISTERES 16 – DEPARTEMENTS 6 –
JORB 1.